

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Développement des Grands Projets
10214

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY / M. HENRI PONS**

OBJET : Plan Mobilité : Aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare SNCF de Meyrargues.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire hors Marseille et à la mobilité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite aménager un pôle d'échanges de transports aux abords immédiats de la gare SNCF de Meyrargues, en bordure de la route départementale 96.

La fréquentation de cette gare est en forte progression depuis 10 ans, induisant une forte demande de stationnement et de liaisons en transport en commun routier du site.

Le projet, à ce titre, vise d'une part à la création d'un parking de 110 places, d'une gare routière de 5 quais, d'une dépose minute. Il consiste d'autre part en l'aménagement du carrefour d'accès sur la RD96 avec un carrefour à feux, et de la voie d'accès au pôle d'échanges depuis la RD96. Ce projet sera, par ailleurs, réalisé concomitamment à celui relatif aux travaux en gare porté par la SNCF et celui visant au développement de la zone artisanale voisine.

Le projet sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Aix-Marseille-Provence, est estimé à 1,94 M€HT. Les travaux doivent être engagés en 2020 et les aménagements mis en service en 2021.

La subvention sollicitée du Département dans le cadre du Plan Mobilité s'élève à 970 000 €, soit 50 % du coût.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

